

## **COMPTE-RENDU DU 26 Mai 2020**

**PRESENTS** :Marie-Line GIRONDE, Jacques PIERROT, Jean PUY, Savinien DANTAN, Marie-Laure GIRONDE, Didier LAMBERT, Jérôme MAILLARD, Marie-Christine PRUNIER, Michaël PANO, Jean-Louis RAES, Alain RENOULD.

### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur GIRONDE Maxime, maire sortant, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulés le 15 mars 2020.

Monsieur GIRONDE maire sortant, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020.

Conformément à l'article L2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent Maxime Gironde cède la présidence à Jean PUY.

Mr Puy propose de désigner Savinien DANTAN, plus jeune conseiller, comme secrétaire de séance.

Jean PUY dénombre 11 conseillers régulièrement présents et constate que le quorum posé par l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales est atteint.

### **1° Election du maire**

Jean PUY demande qui est candidat.

Marie Line GIRONDE, seule candidate est élue : 10 voix pour, une abstention.

### **2° Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints**

Marie Line GIRONDE, maire, préside la séance.

Le conseil décide à l'unanimité la création de deux postes d'adjoints.

Election du premier adjoint :

Jacques PIERROT, seul candidat, est élu à l'unanimité.

Election du deuxième adjoint :

Jean PUY, seul candidat, est élu à l'unanimité.

### **3° Fixation des indemnités du maire et des adjoints.**

Madame le maire propose de fixer les indemnités des élus à 70% du montant de l'indemnité maximale de référence c'est-à-dire 17.85% de l'indice pour l'indemnité du maire (soit 694.26€ brut mensuel) et 6.93% de l'indice pour l'indemnité des adjoints (soit 269.54€ brut mensuel).

Après en avoir délibéré Le conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

### **4° Installation des commissions communales et membres de différents syndicats**

Les commissions et leur composition sont synthétisées dans un tableau joint au compte-rendu.

**Syndicat eau (SMVU de la vallée du Fion)** : Marie-Line GIRONDE titulaire, Alain RENOULD suppléant

**Syndicat transports scolaires Sermaize (SMVOS)** : Marie-Laure GIRONDE titulaire, Jérôme MAILLARD suppléant

**Délégué école de Vitry en Perthois** : Marie-Laure GIRONDE titulaire, Marie-Line GIRONDE suppléante

**Délégué transports scolaires Vitry Le François** : Marie-Line GIRONDE titulaire

**Délégué syndicat intercommunal d'énergies de la Marne (SIEM)** : Marie-Line GIRONDE titulaire, Jacques PIERROT suppléant

Syndicat de la Vière : Michaël PANO titulaire 1, Jacques PIERROT suppléant, Jérôme MAILLARD titulaire 2, Savinien DANTAN suppléant

## conseillers membres des commissions

	<i>GIRONDE Marie-Line</i>	<i>DANTAN Savinien</i>	<i>GIRONDE Marie-Laure</i>	<i>LAMBERT Didier</i>	<i>MAILLARD Jérôme</i>	<i>PANO Michaël</i>	<i>PIERROT Jacques</i>	<i>PRUNIER Marie-Christine</i>	<i>PUY Jean</i>	<i>RAES Jean-Louis</i>	<i>RENOULD Alain</i>
<b>commission des finances - budget</b>	P		X	X			X	X			
<b>commission voirie (espaces verts, éclairage public, fleurissement, trottoirs, SDIS)</b>		X		X		P		X	X	X	X
<b>commission bâtiments (salle des fêtes, église, presbytère)</b>								P	X	X	X
<b>commission assainissement</b>					P						
<b>commission cimetièrè</b>	P						X				
<b>commission gestion des employés communaux</b>								P	X		
<b>commission communication</b>							P			X	
<b>commission des fêtes</b>			P						X		X
	tout le monde participe										

Le maire  
Marie Line GIRONDE